

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Nova (modèle 1XX69)	CH 0334 29

Constructeur CHEVROLET MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren, Michigan (USA)  
 Identification "Nova 1XX69" et "CH 0334 29" sur la plaquette du constructeur  
"1X69..." devant le No du châssis  
 Plaquette constr. sous le capot du moteur, à droite à l'intérieur de l'aile  
 N° du châssis à gauche, derrière pare-brise  
 Ident. du moteur "D" à droite latéralement sur le bloc-moteur, sur flasque, à côté du distributeur d'allumage  
 Importateur princ. GENERAL MOTORS SUISSE SA., Salzhausstrasse 21, 2501 Bienne  
 Véhicule homologué 1X6925T145603 Signes fixes dans code du type Nova 1XX69 / 1X69 D..

<b>Chassis</b>		<b>Moteur</b>	
Nombre d'essieux	2 _____ Nombre de roues 4	Marque	CHEVROLET Type L6-250 (D)
Direction	mécanique, assistance hydraulique	Construction	en ligne Temps 4
Transmission	automatique	Carburant	B Position avant
Nombre de vitesses	3 _____ Entraînement AR	Refroidiss.	eau Nombre cylindr. 6
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp.internes, avec assistance par dépression sur toutes les roues. AR=limiteur; AV=soupape de dosage	Alésage	98,43 Course 89,66
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR	Cylindrée	4094 CV-impôt 20,85
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	Puissance en CV	105 SAE-net à V/min 3800
Ralentisseur		Bruit	79 _____ dB/A à V/min 3800
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée	Silencieux	1 pot 610 x 290 x 110 mm (S)
		Mesure des gaz	ECE-15 *)
		Déparasitage	OCE, annexe B, chiffres 3+4 = D

<b>Carrosserie</b>	limousine			<b>Poids</b>	avant	arrière	total
Nombre de portes	4 _____	Indic. vit	km/h	Poids à vide	830	700	1530
Ceintures sécurité	SAE-V-4c **)	Rétroviseur	intérieur gauche	Charge utile	145	275	420
Cale		Attelage		Poids total	975	975	1950
Antivol	verrouillage de la direction et de la boîte C.V.			Garantie fabr.	2224		
Nombre de places	1 6 _____	av 3 _____	centre ar 3 _____	Dimens. pneus	FR 78 - 14	FR 78 - 14	(Variantes +)
Dimensions	Int.	ext.		Pty / bar	R / 1,7	R / 2,0	voir
Longueur		5022	Empattements 2819	Charge	1160	1270	remarques)
Largeur		1834		pour V max	selon la marque, minimum 150 km/h		
Hauteur		1380	Vole av 1557 ar 1499	Garantie poids remorquable avec frein	1814		
Porte à faux	lat.		Voles av ar	Garantie poids remorquable sans frein	484		
	av	875		Garantie poids de l'ensemble			
	ar	1328	Braquage g 12100 d 11950	Poids remorquable testé			
Distance volant - vers l'avant du véhicule				Vitesse maximale selon le constructeur	150 km/h		
				Vitesse maximale testée	km/h		
				charge garantie sur le toit	90 kg		

Équipement	§) HCR (E)	
Feux de route	HCR (E)	
Feux de croisement	A (E) dans HCR	
Feux de position	SAE (2) AIRST 75 GUIDE IX	
Feux rouges	id.	
Feux stop	SAE IP 76 GUIDE AV=SAE(2)AP2 ar voir feux rouges	
Clignoteurs	av AV + AR ar SAE-68-DOT §)	
Catadioptrés	av AR=SAE(2)AP2 ar	
Feux de gabarit		
Feux complément.		
Eclairage plaque	1/ au centre sous le couvercle du coffre	
Essuie-glace	2/ balais avec SAE lave-glace	
Avertisseurs	DELCO REMY "FM" ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET Nova		
Homologation N°	CH 0334 29		
Carrosserie	limousine		
Places	total 6	avant 3	
Poids à vide	1530	Carburant B	
Charge utile	=	CV-impôt 20,85	
Poids total	2224	Cylindrée 4094	

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à droite, à l'intérieur de l'aile.
- \*\*\*) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE. art. 23, al. 3bis.
- +) Variante de pneus : E 78 - 14 AV 1120 (1,8) AR 1220 (2,1) V-max varie selon la marque, minimum 150 km/h  
 195 HR 14 1100 (1,9) 1240 (2,2) 210 km/h  
 215/70 HR 14 1130 (1,9) 1220 (2,1) 210 km/h.

§) Modifications par l'importateur:

- les phares d'origine SEALED BEAM sont remplacés par des HCR H4 (E);
- les feux de position d'origine sont débranchés et remplacés par des A (E) dans HCR;
- la distance du bord des clignoteurs AV n'est pas respectée; admise selon décision de la Div.féd. de police du 12.11.75;
- les feux stop et les feux rouges sont équipés d'ampoules de 18/5 W (la puissance exigée des ampoules doit être marquée de manière durable et bien visible);
- les catadioptrés d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE-A-68 DOT;
- l'orifice de l'échappement est conduit jusqu'à l'extrémité arrière de la carrosserie;
- le catalyseur peut rester en son état d'origine sur la voiture.

A noter dans le permis de circulation:

- charge garantie sur le toit 90 kg.

Lieu et date de l'homologation  
 Studen, 10.5.76

Homologation fédérale des types de véhicules